



Médiation familiale

- Nous nous séparons et voulons nous mettre d'accord sur la résidence des enfants et les aspects financiers.
- Depuis la séparation de notre fils, nous avons perdu contact avec nos petits-enfants. Comment faire ?
- Mon père est décédé. Mes frères ne veulent pas vendre sa maison. Comment en parler avec eux ?

Vous vivez une tension familiale liée à un conflit, une séparation, une rupture de relation.

L'Udaf vous propose un espace de **médiation familiale** pour **établir un dialogue constructif**, aborder un conflit, exprimer vos émotions, identifier vos besoins, **rechercher ensemble des solutions concrètes** face à une situation difficile : séparation, résidence des enfants, pension alimentaire, différend au sein de la famille, succession...

Qu'est-ce que la médiation familiale ?

La médiation familiale propose aux membres de la famille qui vivent une situation de tension ou de rupture de se rencontrer en présence d'un tiers qualifié, neutre et impartial.

Comment se déroule une médiation ?

Le médiateur familial, professionnel spécialisé et diplômé d'État, vous accompagne en toute confidentialité.

Notre service de médiation vous propose un **entretien d'information gratuit et sans engagement**, en individuel ou en commun, pour évaluer si cette démarche vous convient.

Puis, après accord de chaque personne, nous vous proposons **des entretiens de médiation familiale** pour aborder les sujets qui vous préoccupent et réfléchir ensemble à des solutions acceptables pour chacun.

Le **coût** de ces séances est calculé en fonction des ressources de chacun, selon le barème national fixé par la Caisse Nationale des Allocations Familiales.

À l'issue de la médiation, les solutions retenues peuvent faire l'objet d'un accord écrit qui peut être **homologué** par le juge aux affaires familiales si les personnes en font la demande.

L'Udaf propose d'autres services qui peuvent vous intéresser :

- Point Info Famille
- Pep's : parcours pour les enfants de parents séparés



**Demande de renseignement
ou prise de rendez-vous**

02 51 44 78 99

mediationfamiliale@udaf85.fr

www.udaf85.fr



**Nos lieux d'intervention
dans le Sud-Vendée**

